

Fédération Française d'Équitation

Saison Sportive 2024



Dressage



Crédit Photo : FFE/PSV

Direction Technique Nationale

Sommaire

Préambule	3
Projet sportif 2024	4
Projet Sportif Fédéral – Dressage.....	5
Coordonnées.....	11
Renseignements.....	12
 Le passeport FEI	
 L'enregistrement FEI	
 Le certificat sanitaire	
Attribution des Aides et des Primes.....	13
Primes FFE – Jeux Olympiques 2024.....	16
SENIORS.....	17
JEUNES SENIORS (16 à 25 ans).....	19
CHEVAUX DE 7 ANS.....	19
JEUNES CAVALIERS.....	20
JUNIORS	22
CHILDREN	23
PONEYS	24
Liste des Sportifs de Haut Niveau 2024	25
Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau et Espoir pour 2025.....	26

Préambule

La « Saison Sportive » est le document de référence qui définit le dispositif d'accompagnement des cavaliers de Haut Niveau.

La « Saison Sportive » s'inscrit dans le projet sportif de la Fédération Française d'Equitation. Elle traduit sa volonté de participer à la formation des élites au travers de parcours balisés de compétitions internationales et de stages en vue de l'échéance de l'année.

Ses actions se traduisent par de l'encadrement, des sélections et par des primes destinées aux cavaliers et aux propriétaires des chevaux performants ainsi que des aides financières attribuées aux sportifs en fonction de critères techniques.

La FFE valorise également la réussite de ses cavaliers dans les circuits d'excellence qu'elle met en place en s'appuyant sur les concours nationaux et internationaux français.

La « Saison Sportive » définit également les conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau et Espoir.

Tout sportif ou sportive sélectionné(e) en vue de participer aux compétitions internationales en France et à l'étranger s'engage à respecter et à promouvoir la Charte du Sport de Haut Niveau annexée.

Pour tout ce qui ne figure pas au présent document, il est fait application des règlements FFE en vigueur, et notamment, pour l'international, le chapitre VIII des Dispositions Générales des Compétitions.

Projet sportif 2024

Bilan

La politique d'ouverture, à plus de nouveaux couples, entamée par les derniers championnats du Monde en 2022 a été confirmée par les résultats aux derniers championnats d'Europe à Riesenbeck. L'objectif 2023 était d'être qualifié pour le Grand Prix Spécial. Cet objectif a été pleinement réalisé puisque les 4 cavaliers de l'équipe de France y furent qualifiés. Les deux cavalières de l'équipe de France ont atteint la finale libre en musique. Cela est dû à la régularité des performances des cavaliers en compétition lors de la saison 2023.

L'objectif est toujours d'être pleinement concentré sur la qualification de l'Equipe de France pour le Grand Prix Spécial lors des JO de Paris 24.

Objectifs

Seniors : Les objectifs de la saison à venir sont la confirmation des performances 2023 et l'augmentation des résultats au-delà de 73% de l'ensemble des cavaliers français ainsi que de la détection de nouveaux couples afin de consolider le groupe équipe de France.

Aux Jeux Olympiques de Paris 2024, l'objectif est non seulement d'être qualifié pour le Grand Prix Spécial mais également de réaliser un top 8 par équipes.

Catégories Jeunes : Les efforts fournis et le travail technique doivent se poursuivre et se concrétiser dans les échéances. Une attention particulière sera portée sur la préparation mentale des jeunes et sur le fonctionnement du collectif France.

Critères et modalités de sélection FFE

La sélection pour l'échéance sportive majeure de l'année se fonde sur les critères et modalités suivantes :

- L'obligation d'adhérer aux programmes de stages et de compétition définis en concertation avec la FFE
- Les résultats sportifs et leurs régularité au cours de la saison.
- L'état de forme et de santé du couple avéré au cours de la saison et/ou prévisible au moment de l'échéance majeure.
- L'engagement du sportif et de son entourage et sa capacité à participer à la cohésion et à la dynamique de l'équipe de France.
- L'acceptation et la signature de la charte du sport de haut niveau de la Fédération Française d'Equitation 2022 / 2024 avec ses critères et obligations. La signature de la charte par les cavaliers vaut engagement et respect des critères et obligations sous réserve de s'exposer à des sanctions dans le cas contraire.

Ces critères sont interdépendants et non pondérés entre eux. Leur combinaison en vue de la sélection relève de l'expertise et des prérogatives de la FFE. Les computer listes nationales et internationales concernant les couples, les cavaliers, les chevaux ne sont pas un critère de sélection.

Les sélections pour l'échéance de l'année sont annoncées lors d'un échange oral, aux cavaliers non sélectionnés de la liste "A cheval pour Paris" puis aux cavaliers sélectionnés et enfin aux médias et au grand public, au plus tard le jour de la date de la clôture des engagements.

L'accompagnement fédéral vers la performance

La dynamique collective, « l'esprit bleu » :

La charte du cavalier de Haut Niveau, l'équipement équipe de France, les stages et compétitions.

La formation :

La mise à disposition d'experts pour tous les facteurs de la performance et de l'Outil Equivisio.
Un accompagnement fédéral sur les stages de haut niveau et les compétitions internationales.

Le soutien logistique, financier, médiatique :

La sélection sur une liste, le suivi vétérinaire, les sélections, les primes à la performance, les aides fédérales, le statut de Sportif de Haut Niveau et les aides personnalisées.

La formalisation de ces objectifs s'inscrit dans une politique de transparence et d'optimisation de la communication avec tous les acteurs du haut niveau : cavaliers, entraîneurs, propriétaires et entourage. Les différentes aides présentées dans cette saison sportive qui matérialisent l'engagement de la FFE à vos côtés, sont mises en cohérence avec ces objectifs.

Nous souhaitons que cette démarche vous aide à optimiser vos performances et à continuer à progresser sportivement vers les JO de Paris 2024.

Excellente saison à tous !

Projet Sportif Fédéral – Dressage

Modalités

Le projet sportif repose sur le staff des équipes de France et les axes de la stratégie sportive fédérale mis en œuvre par la Direction Technique Nationale.

Il propose des dispositions spécifiques par discipline.

Les aides et leurs conditions d'attribution sont définies chaque année dans le présent document.

Les groupes cibles de l'action fédérale

Les Groupes 1 et 2 rassemblent dans chaque discipline Olympique et Paralympique les couples en fonction de leurs performances sportives, dans le respect de la charte du sport de haut niveau de la FFE.

Le **Groupe 1** est la référence pour les sélections des rendez-vous majeurs notamment les championnats internationaux.

Le **Groupe 2** permet un suivi personnalisé des meilleurs couples en devenir et le développement de la relève.

La FFE accorde aux couples des aides et primes en fonction de leur groupe et de leurs performances.

Le maintien dans le groupe est fonction du suivi sportif et des résultats. Les couples sortent également des groupes en cas de manquement aux engagements du cavalier et / ou du propriétaire, de changement de cavalier ou de vente du cheval.

Les listes « **À cheval pour Paris** » regroupent les couples les plus en vue pour une sélection aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Ces listes sont construites sur des critères objectifs de performance et de potentiel sportif pour le format spécifique des Jeux olympiques et paralympiques.

L'objectif est de faciliter et professionnaliser la préparation des cavaliers et de leurs chevaux pour accompagner leur montée en puissance jusqu'aux Jeux.

Conditions d'accès aux différents groupes

Groupe 1

Objectif prioritaire vers les JO de Paris 2024

Échéances de l'année : Jeux Olympiques de Paris 2024

Couples :

- ayant performé dans les 4 derniers mois au moins 3 fois à plus de 72% en GP de CDI 3* et + dont au moins une fois à l'étranger,
- présents aux regroupements et stages avec bilan technique et vétérinaire, planning de compétitions validé par FFE.

Groupe 2

Relève du groupe Olympique, objectif progression.

Couples ayant performé 3 fois à 71% minimum en GP du Grand National ou GP des CDI 3* dans les 4 derniers mois.

Le staff fédéral se réserve le droit exclusif d'inviter ou non des cavaliers du groupe 2 dans les stages réservés au groupe 1.

Les couples sortent des groupes en cas de performances de plus de 4 mois, d'objectifs non réalisés, de manquement aux engagements du cavalier et / ou du propriétaire notamment vis-à-vis de la charte équipe de France, de changement de cavalier ou de vente du cheval avec remboursement des aides.

Sélections

Comités de concertation Seniors :

DTN, Directeur de la discipline, Sélectionneur et Chef d'équipe Seniors, Référent technique, Expert FFE et Vétérinaire fédéral.

Comités de concertation Jeunes :

DTN, Directeur de la discipline Sélectionneuse et Cheffe d'équipe Children, poneys, juniors, jeunes cavaliers et U25, Adjointes, Expert FFE et Vétérinaire fédéral.

Accès au sélections et programme 2024

Groupe 1

Accès aux sélections : tous CDI / CDIO/ CDIW

Programme :

Au choix 2 CDI 3*minimum dans la période de février à début mai dont au moins un à l'étranger.
Choix de concours avec un objectif de « travail » en lien avec l'équipe fédérale.
Puis les compétitions internationales de référence listées ci-après.

Groupe 2

Accès aux sélections : CDI 3 et 4*

Programme : Grand National, compétitions internationales de référence, CDI3 et 4* selon planning personnalisé de compétition pour le couple validé par la FFE.

Accès aux sélections aux Jeux Olympiques de Paris 2024

Voir annexe : « Modalités de sélection »

Pour les championnats internationaux, les performances réalisées dans les 4 derniers mois précédant la date des engagements nominatifs sont prises en compte. La dernière performance doit être réalisée au cours des 6 semaines précédant cette date.

Pour les CDIW, la dernière performance doit être réalisée au cours des 6 semaines précédant le premier jour de compétition du concours visé afin d'être sélectionné.

Toute sélection se réfère à l'article 8.4 « Sélection » des dispositions générales du règlement général des compétitions de la FFE.

Accompagnement FFE

L'accompagnement FFE des groupes est détaillé de la page 17 à 24.

Sortie de Groupe

Les couples sortent des groupes en cas de performances de plus de 4 mois, d'objectifs non réalisés, de manquement aux engagements du cavalier et / ou du propriétaire notamment vis-à-vis de la charte équipe de France, de changement de cavalier ou de vente du cheval avec remboursement des aides.

Le soutien fédéral aux groupes-Seniors

A. Valeur ajoutée

L'inscription en Groupe est une reconnaissance sportive de haut niveau.
La FFE Communique sur leur entrée en liste et leurs performances.

B. Réceptif VIP

Les propriétaires sont au cœur des projets fédéraux concernant leurs chevaux, ils sont invités aux réunions d'étape et accueillis dans les espaces FFE sur les étapes des circuits internationaux en France.

La communication et leur accueil leur permettront de mieux participer aux grands événements tels que les Championnats de France et d'Europe, les étapes des circuits internationaux en France, les Jeux Olympiques et les Championnats du Monde.

Un club des propriétaires coordonnera les actions à venir.

C. Soutien fédéral à la formation

Les couples en liste JO avec leurs entraîneurs privés bénéficient gratuitement des conseils personnalisés de l'encadrement sportif fédéral lors des stages collectifs ou individuels et lors des compétitions.

Experts intervenants : Les bilans techniques sont effectués par un panel de juges internationaux 5*, d'entraîneurs internationaux, préparateurs mentaux et physiques.

D. Soutien aux entraîneurs privés

Les entraîneurs privés sont associés au programme sportif du couple en liste JO et leur intervention peut être aidée sur un objectif partagé.

E. Suivi vétérinaire

Les chevaux bénéficient d'un suivi longitudinal : alimentation, locomotion, physiologie de l'entraînement. Les chevaux entrant dans ce cursus ont l'obligation d'être soumis au suivi longitudinal du vétérinaire fédéral.

F. Préparation sportive

La préparation sportive des chevaux et des cavaliers bénéficie de la recherche appliquée et des sciences en support de la performance.

G. Primes d'objectif

Des primes sont attribuées pour les participations et performances aux compétitions de référence.

H. Aides aux transports

La FFE contribue aux frais de transports selon le barème fédéral pour les déplacements aux compétitions de référence en fonction des performances réalisées ou en fonction de demandes particulières de la part du sélectionneur après validation de la Direction Technique Nationale.

Les engagements du propriétaire

A. Carrière sportive

Le propriétaire, avec son cavalier, assure la bonne gestion de la carrière sportive de son cheval en accord avec les règlements FFE et FEI. Il fait participer son cheval aux compétitions définies par la FFE et aux réunions préparatoires aux grandes échéances.

Il honore les sélections en équipe de France et œuvre pour la réalisation de la meilleure performance possible lors de ces sélections.

B. Bien-être du cheval

Il s'engage à respecter les bonnes pratiques de la Charte du bien-être équin et les règles de prévention et de lutte contre le dopage.

C. Suivi vétérinaire

Le propriétaire fait suivre régulièrement son cheval par un vétérinaire traitant de son choix. Il fournit ses coordonnées au vétérinaire fédéral et l'autorise à lui communiquer systématiquement toutes informations utiles.

Un examen annuel au CIRALE peut être effectué sur demande du vétérinaire fédéral lors du premier trimestre de l'année avec un bilan imagerie.

Les engagements du cavalier

A. Ethique

Le cavalier s'engage à respecter la Charte du cavalier des équipes de France.

B. Bien-être du cheval

Le cavalier s'engage à respecter les bonnes pratiques de la Charte du bien-être équin.

C. Préparation physique et mentale

Le cavalier s'engage à atteindre les objectifs individualisés qui ont été définis avec lui comprenant notamment la condition physique et mentale suivant les recommandations de l'équipe fédérale d'encadrement.

Principe d'éligibilité au soutien fédéral

Dans le cadre de la **Charte du Sport de Haut Niveau FFE et de l'obtention de minimas fixés par la DTN**, l'accès des couples cavalier / cheval

- aux Groupes cibles de la FFE,
- aux aides fédérales,
- aux sélections sur les CDI de référence,
- aux primes fédérales,

est soumis à la validation de la FFE.

Listes des compétitions internationales de référence

- Le circuit Grand National
- Les Grands Prix Coupe du Monde
- Les Grands Prix des CDIO
- Les Grands Prix des CDI 5* WEL
- Les Grands Prix des CDI 4*WEL
- Les Grands Prix des CDI 3 et 4 * désignés par l'encadrement fédéral :
- **Basel (SUI) CDI-W 11-14/01/2024**
- **Amsterdam (NED) CDI-W 25-28/01/2024**
- **Le Mans (FRA) CDI3* 08-11/02/2024**
- **Neumunster (GER) CDI-W 15-18/02/2024**
- **Göteborg (SWE) CDI-W 21-25/02/2024**
- **Lier (BEL) CDI3* CDI4* 27/02-03/03/2024**
- **Herning (DEN) CDI3* CDI4* 06-10/03/2024**
- **'s-Hertogenbosch (NED) CDI-W CDI3* 07-10/03/2024**
- **Aachen (GER) CDI4* 28/03-01/04/2024**
- **Samorin (SVK) CDI3* 11-14/04/2024**
- **Fontainebleau (FRA) CDI5* 23-28/04/2024**
- **Hagen A.T.W (GER) CDI3* CDI4* 24-28/04/2024**
- **Compiègne (FRA) CDI3* 02-05/05/2024**
- **Opglabbeek (BEL) CDI3* 08-11/05/2024**
- **Hamburg (GER) CDI3* CDI4* 08-12/05/2024**
- **München-Reim CDI3* CDI5* 09-12/05/2024**
- **Budapest Region (HUN) CDI3* 14-18/05/2024**
- **Wiesbaden (GER) CDI4* 17-20/05/2024**
- **Le Mans (FRA) 30/05-02/06/2024**
- **Hagen A.T.W. (GER) 06-09/06/2024**
- **Jardy (FRA) CDI3* 14-16/06/2024**
- **Kronberg (GER) CDI4* 20-23/06/2024**
- **Aachen (GER) CDI4* 02-07/07/2024**
- **Falsterbo (SWE) CDI3* 11-14/07/2024**

La FFE se réserve le droit d'élargir cette liste de concours en fonction des aléas de l'actualité sportive.

Montant des primes fédérales aux propriétaires

Primes propriétaires à la performance en **GP** sur les CDI de référence : minimum 72% 4 000 euros, minimum 74% 10 000 euros, minimum 78% 50 000 euros. La prime est distribuée à la 2^{ème} performance réalisée dans les 4 mois suivant la 1^{ère} performance et avec une note de -0,10% au maximum.

Primes propriétaires à la performance en **GPS** sur les CDI de référence : minimum 73% 4 000 euros, minimum 74% 10 000 euros, minimum 78% 50 000 euros. La prime est distribuée à la 2^{ème} performance réalisée dans les 4 mois suivant la 1^{ère} performance et avec une note de -0,10% au maximum.

Suivi de l'entraînement par le sélectionneur avec référent technique et juge international

Stage Évaluation et Objectifs

Couples pouvant être invités : Groupes 1 et 2, U25, 7 ans, détection.

Suivi des objectifs :

En compétition Grand National, CDI, Coupes des Nations, Master Pro, championnat internationaux et lors des stages de suivi technique seniors, U25 et 7 ans.

Regroupement de début de saison : Obligatoire, ouvert aux couples (groupe 1 et 2) et aux couples invités par le sélectionneur.

Regroupement final en vue de l'échéance de l'année : Obligatoire et réservé aux couples sélectionnés.

Autres Listes

Liste JEUNES : Constituée de couples des catégories U25, jeunes cavaliers, juniors, poneys ou enfants à potentiel de sélections internationales et/ou d'entrée dans le groupe Equipe de France. La référence se situe dans la performance en compétition TDA et internationaux.

Chevaux de 7 ans : Les chevaux de 7 ans sont évalués sur les épreuves qui leur sont réservées sur les étapes du Grand National, sur les CDI et sur le championnat de France. Les chevaux de 7 ans peuvent candidater aux stages Haut Niveau Seniors.

Coordonnées

Fédération Française d'Équitation

Service FFE Compétition
Parc Equestre Fédéral
La Colonie
41600 LAMOTTE-BEUVRON

Directrice Technique Nationale

Sophie DUBOURG

Directeur discipline

Laurent GALLICE

Conseiller Technique National en charge des Jeunes

Martin DENISOT

Sélectionneur et Chef d'Équipe seniors

Jean MOREL

Sélectionneuse Nationale / Cheffe d'Équipe U25, Jeunes Cavaliers, Juniors, Poneys, et Children

Muriel LEONARDI

Adjointes à la Cheffe d'Équipe Jeunes

Rachel BASTADY et Sara LOSTRIA

FFE Compétition - Secrétariat du Dressage

☎ Tél. : 02.54.94.46.58

✉ E-mail: dressage.inter@ffe.com

Ouvert du Lundi au Vendredi 9h-13h & 14h-18h

Renseignements

Le passeport FEI

Tout cheval ou poney engagé sur un concours international doit être détenteur d'un passeport FEI valide sauf si le concours a lieu dans le pays de résidence du cheval pour les CDI*/**, CDIYH, CDI U25 Y J P Ch.

Secrétariat Passeport FEI

FFE – Service Passeports
Parc Equestre Fédéral
41600 Lamotte Beuvron

Tél. : 02.54.94.46.01

✉ E-mail : francesca.ledru@ffe.com

Un passeport se renouvelle tous les 4 ans.

L'enregistrement FEI

Pour tout engagement en compétition internationale **l'enregistrement des cavaliers et des chevaux/poneys auprès de la FEI est obligatoire**. Cet enregistrement doit être renouvelé chaque année et s'effectue avec le compte engageur sur www.ffecompet.com.

Pour tout premier enregistrement FEI d'un cheval, les documents d'identification sont à transmettre à la FEI via l'application FEI HORSE APP. www.ffe.com/faq/les-démarches-FEI

Le certificat sanitaire

Pour tout transport de chevaux/poneys à l'étranger, vous devez faire établir un certificat sanitaire par un vétérinaire agréé et faire valider ce document par votre **Direction Départementale de la Protection des Populations** (DDPP) afin d'obtenir un Certificat Sanitaire Intracommunautaire.

Depuis le 15 octobre 2021, les demandes de certificats sanitaires pour le transport de chevaux dans l'Union Européenne doivent être effectuées via le nouvel outil TRACES-NT.

Pour cela, vous devez créer un compte opérateur à partir de la page suivante :

<https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/login>

Ce compte doit être validé par votre DD(ETS)PP, veillez à bien anticiper cette démarche. Depuis cette même date, l'accord France Benelux relatif aux échanges d'équidés ne s'applique plus. Ces déplacements sont donc soumis aux mêmes exigences que les autres pays européens.

Assurez-vous des conditions sanitaires requises spécifiques du pays de destination ou de transit auprès de votre DD(ETS)PP.

Les vaccinations

Pour participer à une compétition internationale, les poneys et chevaux doivent être en règle avec la réglementation FEI :

<https://inside.fei.org/fei/your-role/veterinarians/biosecurity-movements/vaccinations>

Attribution des Aides et des Primes

Toute sélection ou performance ne donnent pas obligatoirement droit au versement d'aides ou de primes. Celles-ci restent soumises à validation de la Direction Technique Nationale.

Aides fédérales aux cavaliers

Les aides fédérales sont des aides financières de la Fédération Française d'Équitation. Ces aides fédérales sont versées sous condition de performance aux cavaliers sélectionnés dans les concours et convoqués aux stages catégorisés pages 17 à 24 du présent document.

Ces aides fédérales sont versées directement sur le compte engageur du cavalier, après retour :

- de leur dossier complet Sportif de Haut Niveau, pour les cavaliers concernés
- de la fiche de renseignements et des documents justificatifs demandés par le secrétariat, pour tout autre cavalier.

Bourse à l'entraînement

La Fédération Française d'Équitation prend en charge le financement d'entraîneurs privés. Cette bourse est réservée aux cavaliers sur validation DTN et sur demande écrite. Les entraîneurs privés devront être préalablement validés par la Direction Technique Nationale. Les conditions et modalités de versement de cette aide sont précisées page 17 du présent document.

Primes fédérales aux cavaliers

- Primes versées par la Fédération Française d'Équitation aux cavaliers médaillés aux Jeux Olympiques de Paris 2024.
- Primes versées aux cavaliers sous conditions de performances sur la saison.

Au cours de la même période, le cavalier ne doit pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire de la part de la FFE ou de la FEI.

Primes fédérales aux Propriétaires

Le versement des primes intervient sous réserve du respect des conditions suivantes :

- Au cours de l'année 2024, le cheval concerné ne doit pas avoir fait l'objet d'une sanction pour dopage, sur le circuit FFE ou FEI (sauf contamination alimentaire involontaire et avérée de la part de l'équipe d'encadrement du cheval).
- Au cours de l'année 2024, le propriétaire ne doit pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire de la part de la FFE ou de la FEI. En cas de copropriété d'un cheval, seul le copropriétaire ayant été sanctionné perd le bénéfice des primes, les autres copropriétaires pourront bénéficier de leur part de prime respective.

Le propriétaire du cheval au moment de la performance entraînant la prime, doit toujours être le même au moment du versement de celle-ci.

Le versement des primes est réservé aux propriétaires des chevaux en liste du groupe 1.

Le versement des primes acquises au cours de la saison 2024 interviendra au plus tard le 31 août 2024 pour les performances situées entre le 01/01/24 et le 30/06/24, le 31 mars 2025 pour les performances situées entre le 01/07/24 et le 31/12/24, au prorata de la propriété renseignée au SIRE et sur le compte engageur du propriétaire.

Les primes fédérales aux propriétaires sont divisées par deux pour les chevaux appartenant à l'état.

Barème des aides fédérales

Kilomètres calculés selon www.viamichelin.fr – itinéraire conseillé

Déplacements :

- Route : sans justificatif, depuis le domicile jusqu'au lieu de stage ou de compétition
0.40€/km par transport quelque soit le nombre de chevaux
- Avion, bateau et train : prise en charge exceptionnelle sur décision de la DTN et sur présentation de pièces justificatives originales. Remboursés dans la limite d'un montant de 500€ par concours.

Hébergement et restauration, en l'absence de prise en charge par le Comité d'Organisation ou par la FFE directement auprès du C.O., les aides fédérales sont attribuées de la manière suivante :


A l'Étranger :

- Hébergement : **90 €** par journée de compétition/stage.
- Restauration : **40 €** par journée de compétition/stage.

En France :

- Hébergement : **60 €** par journée de compétition/stage.
- Restauration : **32 €** par journée de compétition/stage.

Attribution des Aides et des Primes

 **Aides d'Etat** (sous réserve de confirmation du Ministère des Sports et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport)

Les aides personnalisées :

Les Aides Personnalisées sont des aides financières directes de l'Etat exclusivement réservées aux Sportifs inscrits sur les listes de Haut Niveau (SHN) des collectifs Elites, Seniors ou Relèves dont le cumul des ressources est inférieur à 40 000€ bruts sur l'année. Elles sont attribuées sur décision du Directeur Technique National (DTN), et versées par l'Agence Nationale du Sport (ANS) directement sur le compte bancaire du sportif de haut niveau. Ces aides correspondent à un manque à gagner sportif et ne sont pas cumulables sur un même événement.

Les aides personnalisées sont divisées par 2 pour les cavaliers avec le statut de fonctionnaire, contractuel de l'Etat, civil ou militaire.

Les aides personnalisées sont soumises à des **charges sociales**, qui diminuent le montant net versé, dès lors que le montant attribué pour une année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre, est égal ou supérieur à **11 592€** selon le barème 2024.

Les montants proposés sur la présente Saison Sportive restent soumis à la validation de l'Agence Nationale du Sport.

Pour les SHN, les aides fédérales et les aides personnalisées de l'Etat pourront être suspendues ou annulées dès lors que le suivi médical réglementaire n'aura pas été effectué.

Primes FFE – Jeux Olympiques

Paris (28 juillet – 4 août 2024)

CAVALIERS

Primes FFE :

Médaille d'Or		Médaille d'Argent		Médaille de Bronze	
Individuel	Par équipe	Individuel	Par équipe	Individuel	Par équipe
50 000€	20 000€ par cavalier	25 000€	10 000€ par cavalier	12 500€	5000€ par cavalier

PROPRIÉTAIRES

Primes FFE :

Compétitions	Résultat	Montant
Jeux Olympiques de Paris Epreuves Individuelles Grand Prix Freestyle (Cumulables)	1er	6 000 €
	2ème	4 000 €
	3ème	2 000 €
	4ème et 5ème	1 500 €
	GP : Classé dans le 1 ^{er} quart à partir de la 6 ^{ème} place	1 000 €
Jeux Olympiques de Paris Epreuve par Équipe Grand Prix Spécial (Montant par cheval)	1er	6 000 €
	2ème	4 000 €
	3ème	2 000 €
	4ème à 8ème	1 500 €

SENIORS

Accompagnement FFE

<p>Bourse à l'entraînement Après validation de la DTN du projet et du devis de l'entraîneur privé proposés par le cavalier</p>	<p>Pour une prise en charge effective, toute demande devra être écrite et validée par la DTN avant l'entraînement. Toute demande postérieure ne sera pas prise en charge.</p> <p>Groupe 1 : La FFE rembourse, sur présentation d'une facture acquittée, l'entraînement du cheval. Les demandes sont validées par la DTN dans la limite de 6000€/an par cavalier. La validation est accordée pour une période de 3 mois. Toute reconduction sera soumise à un bilan évaluant le résultat de l'action écoulée. Un nouveau formulaire de demande devra être envoyé avant la nouvelle période d'entraînement.</p>
<p>Regroupements Haut-niveau obligatoires :</p> <p>1/ Evaluation et Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lamotte : <ul style="list-style-type: none"> ○ 11 au 14 octobre 2023 ○ 18 au 21 janvier 24 ○ 14 au 17 mars 24 <p>2/ regroupement final <i>Semaine 30 de 2024</i> <i>Mesnil-Saint-Denis</i></p>	<p>Sous l'autorité de la DTN et du chef d'équipe Juge international + vétérinaire fédéral + expert technique, Évaluation et objectifs techniques individuels. Bilan vétérinaire Information projet sportif et échéances</p> <p>Liste « À cheval pour Paris »</p> <p>Cavalier Forfait aides personnalisées de 250 €/jour</p> <p>Chevaux Transport au barème fédéral du cheval sélectionné Frais de box (première litière) : cheval sélectionné</p>
<p>2/ regroupement final <i>Semaine 30 de 2024 Mesnil-Saint-Denis</i></p>	<p>Liste « À cheval pour Paris »</p> <p>Cavalier</p> <p>Hébergement au barème des aides Forfait aides personnalisées de 250 €/jour</p> <p>Chevaux Transport au barème fédéral du cheval sélectionné Frais de box (première litière) : cheval sélectionné</p>
<p>Regroupements Détection / Évaluation <i>Dates et lieu à définir</i></p>	<p>Sous l'autorité du sélectionneur et de la DTN Expert technique et Juge international Évaluation et objectifs techniques individuels.</p> <p>Chevaux Frais de box (première litière) pour les chevaux des groupes 1 et 2</p>
<p>Compétition « test » Après validation de la DTN</p>	<p>Compétition choisie avec le sélectionneur pour laquelle il ne sera pas demandé un résultat sportif. Pour une prise en charge effective, toute demande devra être écrite et validée par la DTN avant la compétition « test ». Toute demande postérieure ne sera pas prise en charge.</p> <p>Chevaux Transport au barème fédéral</p>
<p>Compétitions de référence (hors Grand National) Listées page 9</p>	<p>Groupe 1 : sous condition de performance d'obtenir 72% dans le Grand Prix</p> <p>Chevaux Transport au barème fédéral</p> <p>Groupe 2 : sous condition de performance d'obtenir 71% dans le Grand Prix des CDI du planning établi.</p> <p>Chevaux Transport au barème fédéral</p>
<p>CDI3* Samorin (SVK) <i>(lieu des championnats d'Europe 2025)</i></p>	<p>Remboursement du transport dans la limite de 1200€ par cavalier</p>

CDIO Compiègne (FRA) 02-05/05 Budapest (HUN) 14-18/05	Cavalier Hébergement + restauration au barème fédéral Chevaux Engagement + transport au barème fédéral
--------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Rotterdam (NED) 20-23/06</p> <p>Aix la Chapelle (GER) 02-07/07</p> <p>Falsterbo (SWE) 11-14/07</p>	
<p>Jeux Olympiques Paris (FRA) 28 juillet au 4 août 2024</p>	<p>Cavalier Hébergement + restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 2000 €</p> <p>Chevaux Frais de box + engagement + transport au barème fédéral</p>

Les dates et lieux ci-dessus pourront faire l'objet de modifications en cours de saison.



Aides fédérales pouvant être versées aux cavaliers



Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Elite, Seniors ou Relèves sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport

JEUNES SENIORS (16 à 25 ans)

Prise en charge FFE

L'objectif des cavaliers U25 est une participation individuelle ou équipe à 68% au championnat d'Europe.

<p>Stage de Haut Niveau</p> <p>Février 2023</p>	<p>Cavalier Forfait aides personnalisées 150 euros/jour</p> <p>Chevaux Frais de box (première litière) 1 cheval maximum</p>
<p>Le Mans Pro (FRA) 23-25/01 Le Mans CDI (FRA) 08-11/02 Lier CDI (BEL) 27/02-03/03 Le Mans GN (FRA) 01-03/03 Ornago CDI (ITA) 14-17/03 Aachen CDI (GER) 28/03-01/04 Jardy GN (FRA) 04-07/04 Compiègne CDI (FRA) 02-05/05 Opglabbeek (BEL) 8-11/05 Le Mans CDIO (FRA) 30/05-02/06 Macon GN (FRA) 06-09/06 Hagen (GER) 11-16/06 Jardy CDI (FRA) 14-16/06</p>	<p>Présence encadrement</p>
<p>Aides attribuées sur les CDI définis par la DTN</p> <p>Aachen (GER) CDI 28 mars au 1 avril</p>	<p>Sous condition de performance 68% dans la reprise équipe :</p> <p>Cheval Transport au barème fédéral</p>
<p>Le Mans (FRA) CDIO 30 mai au 2 juin</p>	<p>Sous condition de performance 68% dans la reprise équipe :</p> <p>Cavalier Engagement (comprenant boxe et première litière)</p>
<p>Stage avec expert technique</p>	<p>Cavalier Forfait aides personnalisées 150 euros/jour</p> <p>Chevaux Frais de box (première litière) 1 cheval maximum</p>
<p>Regroupement Championnat d'Europe</p> <p><i>Lieu et dates à définir</i></p>	<p>Cavalier Hébergement + restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées 150 euros/jour</p> <p>Chevaux Transport au barème fédéral du cheval sélectionné Frais de box (première litière) : 1 cheval</p>
<p>Championnat d'Europe U25</p> <p>St Margarethen (AUT) 16 au 21 juillet</p>	<p>Cavalier Hébergement + restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées 250 euros/jour</p> <p>Cheval Frais de box (première litière) + engagement + transport au barème fédéral</p>

Les dates et lieux ci-dessus pourront faire l'objet de modifications en cours de saison.



Aides fédérales pouvant être versées aux cavaliers



Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Elite, Seniors ou Relèves sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport

CHEVAUX DE 7 ANS

<p>Stages de Haut Niveau</p>	<p>Chevaux Frais de box (première litière) 1 cheval</p>
<p>Championnat du Monde</p> <p>Ermelo (NED) 4 au 8 septembre</p>	<p>Modalités de sélection :</p> <p>Les chevaux de 7 ans sont évalués sur les épreuves qui leur sont réservées sur les étapes du Grand National Le Mans, Jardy, Ribeauville, Barbaste, Mâcon, le Master Pro de Vierzon et sur les internationaux.</p> <p>Sélection championnat du monde d'Ermelo :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Minimas 73 % obtenus sur au moins 3 compétitions ci-dessus. <p><i>(sous réserve et conformément au règlement proposé par FEI WBFSH Dressage World Breeding Championship for Young Horses)</i></p>

Les dates et lieux ci-dessus pourront faire l'objet de modifications en cours de saison.



Aides fédérales pouvant être versées à tous les cavaliers

JEUNES CAVALIERS

Prise en charge FFE

L'objectif des Jeunes Cavaliers est une performance par équipe à 69% au championnat d'Europe.

<p>Stage de Haut Niveau Jeunes Cavaliers</p> <p>3 et 4 Janvier 2023</p>	<p>Cheval Frais de boxe (première litière) : 2 chevaux maximum</p> <p>Cavalier Prise en charge intervenants et installations</p>
<p>Le Mans Pro (FRA) 23-25/01 Le Mans CDI (FRA) 08-11/02 Lier CDI (BEL) 27/02-03/03 Le Mans GN (FRA) 01-03/03 Ornago CDI (ITA) 14-17/03 Aachen CDI (GER) 28/03-01/04 Jardy GN (FRA) 04-07/04 Compiègne CDI (FRA) 02-05/05 Opglabbeek (BEL) 8-11/05 Le Mans CDIO (FRA) 30/05-02/06 Macon GN (FRA) 06-09/06 Hagen (GER) 11-16/06 Jardy CDI (FRA) 14-16/06</p>	<p>Présence encadrement</p>
<p>CDI Y</p> <p>Aachen (GER) CDI 28 mars au 1 avril Hagen (GER) 11 au 16 juin</p>	<p>Sous condition de performance 69 % mini dans la reprise St Georges (Team Y) :</p> <p>Cheval Transport au barème fédéral</p>
<p>CDIO Y</p> <p>Le Mans (FRA) CDIO 30 mai au 2 juin</p>	<p>Cavalier Engagement (comprenant boxe et première litière)</p>
<p>CDIO Y</p> <p>Hagen (GER) 11 au 16 juin</p>	<p>Cavalier Engagement (comprenant boxe et première litière)</p> <p>Sous condition de performance 69% dans la reprise équipe :</p> <p>Cheval Transport au barème fédéral</p>
<p>Stage de préparation au Championnat d'Europe Jeunes Cavaliers</p> <p><i>Lieu et date à définir</i></p>	<p>Cavalier Hébergement + restauration au barème fédéral</p> <p>Cheval Frais de box (première litière) : 1 cheval Transport au barème fédéral</p>
<p>Championnat d'Europe Jeunes Cavaliers</p> <p>St Margarethen (AUT) 16 au 21 juillet</p>	<p>Cavalier Hébergement au barème fédéral dans la structure réservée par la FFE. Restauration au barème fédéral</p> <p>Cheval Frais de box (première litière) + engagement + transport au barème fédéral</p>

Les dates et lieux ci-dessus pourront faire l'objet de modifications en cours de saison.

 **Aides fédérales pouvant être versées aux cavaliers**

JUNIORS

Prise en charge FFE

L'objectif des Juniors est une performance par équipe à 69% au championnat d'Europe.

<p>Stage de Haut Niveau Juniors 3 et 4 Janvier 2023</p>	<p>Cheval Frais de boxe (première litière) : 2 chevaux maximum</p> <p>Cavalier Prise en charge intervenants et installations</p>
<p>Le Mans Pro (FRA) 23-25/01 Le Mans CDI (FRA) 08-11/02 Lier CDI (BEL) 27/02-03/03 Le Mans GN (FRA) 01-03/03 Ornago CDI (ITA) 14-17/03 Aachen CDI (GER) 28/03-01/04 Jardy GN (FRA) 04-07/04 Compiègne CDI (FRA) 02-05/05 Oplabbeek (BEL) 8-11/05 Le Mans CDIO (FRA) 30/05-02/06 Macon GN (FRA) 06-09/06 Hagen (GER) 11-16/06 Jardy CDI (FRA) 14-16/06</p>	<p>Présence encadrement</p>
<p>CDI J Aachen (GER) CDI 28 mars au 1 avril Hagen (GER) 11 au 16 juin</p>	<p>Sous condition de performance 69% mini dans la reprise équipe :</p> <p>Cheval Transport au barème fédéral</p>
<p>CDIO J Le Mans (FRA) CDIO 30 mai au 2 juin</p>	<p>Cavalier Engagement (comprenant boxe et première litière)</p>
<p>CDIO J Hagen (GER) 11 au 16 juin</p>	<p>Cavalier Engagement (comprenant boxe et première litière)</p> <p>Sous condition de performance 69% dans la reprise équipe :</p> <p>Cheval Transport au barème fédéral</p>
<p>Stage final de préparation aux Championnats d'Europe Juniors <i>Date et lieu à définir</i></p>	<p>Cavalier Hébergement + restauration au barème fédéral</p> <p>Cheval Frais de box (première litière) : 1 cheval Transport au barème fédéral</p>
<p>Championnats d'Europe Juniors Oplabbeek (BEL) 25 au 28 juillet</p>	<p>Cavalier Hébergement au barème fédéral, dans la structure réservée par la FFE Restauration au barème fédéral</p> <p>Cheval Frais de box (première litière) + engagement Transport au barème fédéral</p>

Les dates et lieux ci-dessus pourront faire l'objet de modifications en cours de saison.



Aides fédérales pouvant être versées à tous les cavaliers

CHILDREN

Prise en charge FFE

L'objectif des Children est une performance par équipe à 70 % au championnat d'Europe.

<p>Stage de Haut Niveau 3 et 4 Janvier 2023</p>	<p>Cheval Frais de boxe (première litière) : 2 chevaux maximum</p> <p>Cavalier Prise en charge intervenants et installations</p>
<p>Le Mans Pro (FRA) 23-25/01 Le Mans CDI (FRA) 08-11/02 Lier CDI (BEL) 27/02-03/03 Le Mans GN (FRA) 01-03/03 Ornago CDI (ITA) 14-17/03 Aachen CDI (GER) 28/03-01/04 Jardy GN (FRA) 04-07/04 Compiègne CDI (FRA) 02-05/05 Opglabbeek (BEL) 8-11/05 Le Mans CDIO (FRA) 30/05-02/06 Macon GN (FRA) 06-09/06 Hagen (GER) 11-16/06 Jardy CDI (FRA) 14-16/06</p>	<p>Présence encadrement</p>
<p>CDI Ch Aachen (GER) CDI 28 mars au 1 avril Hagen (GER) 11 au 16 juin</p>	<p>Sous condition de performance 70% mini dans la reprise équipe :</p> <p>Cheval Transport au barème fédéral</p>
<p>CDIO Ch Le Mans (FRA) CDIO 30 mai au 2 juin</p>	<p>Cavalier Engagement (comprenant boxe et première litière)</p>
<p>CDIO Ch Hagen(GER) 11 au 16 juin</p>	<p>Cavalier Engagement (comprenant boxe et première litière)</p> <p>Sous condition de performance 70% dans la reprise équipe :</p> <p>Cheval Transport au barème fédéral</p>
<p>Stage Final de préparation aux Championnats d'Europe <i>Date et lieu à définir</i></p>	<p>Cavalier Hébergement + restauration au barème fédéral</p> <p>Cheval Frais de box (première litière) : 1 cheval Transport au barème fédéral</p>
<p>Championnats d'Europe Children Opglabbeek (BEL) 25 au 28 juillet</p>	<p>Cavalier Hébergement au barème fédéral dans la structure réservée par la FFE. Restauration au barème fédéral</p> <p>Cheval Frais de box (première litière) + engagement Transport au barème fédéral</p>

Les dates et lieux ci-dessus pourront faire l'objet de modifications en cours de saison.



Aides fédérales pouvant être versées à tous les cavaliers

PONEYS

Prise en charge FFE

L'objectif des cavaliers Poneys est une performance par équipe à 68% au championnat d'Europe.

<p>Stage de Haut Niveau Poneys 3 et 4 Janvier 2023</p>	<p>Cheval Frais de boxe (première litière) : 2 chevaux maximum</p> <p>Cavalier Prise en charge intervenants et installations</p>
<p>Le Mans Pro (FRA) 23-25/01 Le Mans CDI (FRA) 08-11/02 Lier CDI (BEL) 27/02-03/03 Le Mans GN (FRA) 01-03/03 Ornago CDI (ITA) 14-17/03 Aachen CDI (GER) 28/03-01/04 Jardy GN (FRA) 04-07/04 Compiègne CDI (FRA) 02-05/05 Opglabbeek (BEL) 8-11/05 Le Mans CDIO (FRA) 30/05-02/06 Macon GN (FRA) 06-09/06 Hagen (GER) 11-16/06 Jardy CDI (FRA) 14-16/06</p>	<p>Présence encadrement</p>
<p>CDI P Lier (BEL) 27 au 29 février</p> <p>Aachen (GER) 28 mars au 1 avril</p> <p>Opglabbeck (BEL) 8 au 11 mai</p> <p>Hagen (GER) 11 au 16 juin</p>	<p>Sous condition de performance 69% dans la reprise équipe :</p> <p>Poney Transport au barème fédéral</p>
<p>CDIO P Le Mans (FRA) CDIO 30 mai au 2 juin</p>	<p>Cavalier Engagement (comprenant boxe et première litière)</p>
<p>CDIO P Hagen (GER) 11 au 16 juin</p>	<p>Cavalier Engagement (comprenant boxe et première litière)</p> <p>Sous condition de performance 69% dans la reprise équipe :</p> <p>Poney Transport au barème fédéral</p>
<p>Stage Final de préparation aux Championnats d'Europe Poneys Date et lieu à déterminer</p>	<p>Cavalier Hébergement + restauration au barème fédéral</p> <p>Poney Frais de box (première litière) : 1 poney Transport au barème fédéral</p>
<p>Championnats d'Europe Poneys Opglabbeek (BEL) 25 au 28 juillet</p>	<p>Cavalier Hébergement au barème fédéral dans la structure réservée par la FFE. Restauration au barème fédéral</p> <p>Poney Frais de box (première litière) + engagement Transport au barème fédéral</p>

Les dates et lieux ci-dessus pourront faire l'objet de modifications en cours de saison.

 **Aides fédérales pouvant être versées à tous les cavaliers**

Liste des Sportifs de Haut Niveau 2024

RELEVES (16 sportifs)

AYACHE Alexandre	COLLARD Maxime	SERRE Anne-Sophie
BARBANCON Morgan	DELSERT Annabel	SERRE Arnaud
BASQUIN Pauline	DUPUY PELARDY Anna	ROUSSEL Alizée
BRIEUSSEL Stéphanie	LUNDY Guillaume	THOUVENIN Lena
CHERET JUDET Camille	PINTO Isabelle	VANOMMESLAGHE Laurence
CLEMENT KLINGER Barbara	POTTIER Corentin	

Liste des Espoirs 2024

ESPOIRS (19 sportifs)

BERTAGNE Anne Louise	GURRUCHAGA Ana	PAVLOVSKY Valentine
BOURGUINE Yoann	HAXAIRE Noémie	PINTO Mado
CALLET Paola	JUGLARET Mathilde	PLANCHET Lucie
CAPELLE MOROSI Thanais	LOPEZ Sarah	VIAUD Timothé
CHERET Alexandre	LOSTRIA Ella	VOLLA PELARDY Baptiste
COMMENGE Lou Eden	NOEL Capucine	WEIJKAMP Fleur
DE KONINCK Ines		

Liste des Collectifs Nationaux 2024

Collectifs Nationaux (20 sportifs)

ANGLIVIEL Elkie	DUFIL Carla Marie	SANCHEZ Eva
DE LA BURGADE Isoline	DUPUY PELARDY Ninon	SCHEVINGT Emeline
BIGAN Daphné	GROSJEAN Camille	SERRE Andréa
BELLIER MARIE Manon	HEBRAS Maud	TICHADOU Marie
BRIAND Stella	MARMONIER Lilly	THOMAS Eloise
CARRE PISTOLLET Blanche	PAILLOUSE Jade	VALKYSER Louisa
DESMAREZ Clara	PONS Charlotte	

Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau et Espoir pour 2025

Compétition de référence	Collectif Elite <i>Classement</i>	Collectif Senior <i>Classement</i>	Collectif Relève* <i>Classement</i>	Collectif Espoir (25 ans et moins) <i>Classement</i>
JO et Championnat du Monde	1 ^{er} à 8 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} en équipe	9 ^{ème} au 16 ^{ème} en individuel 4 ^{ème} à 8 ^{ème} par équipe	17 ^{ème} au 30 ^{ème} en individuel	
Championnat d'Europe Seniors	1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{er} en équipe	4 ^{ème} à 8 ^{ème} en individuel 2 ^{ème} à 4 ^{ème} par équipe	9 ^{ème} au 30 ^{ème} en individuel	
Championnat d'Europe U25 Ch. d'Europe Jeunes Cavaliers Ch. d'Europe Juniors			1 ^{er} à 8 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	4 ^{ème} à 8 ^{ème} par équipe
Ch. d'Europe Poneys / Children				1 ^{er} à 8 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 8 ^{ème} par équipe
Ch. de France Jeunes Cavaliers / Juniors / Children /As poney				1 ^{er} en individuel

Les compétitions ci-dessous préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

Compétition de référence	Collectif Relève <i>Classement</i>	Collectif Espoir (25 ans et moins) <i>Classement</i>
CDIO3* / CDIO4*	1 ^{er} à 10 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	
CDI-W / CDI3* / CDI4* / CDI5*	1 ^{er} à 5 ^{ème} 6 ^{ème} à 10 ^{ème} (2 performances)	Terminer dans le 1 ^{er} quart des partants
Cavalier de 25 ans et moins en CDI3*	1 ^{er} à 10 ^{ème} en GP	1 ^{er} à 5 ^{ème} en Inter II et U25

NB : Toutes les performances individuelles dans les CDIO, CDI5*, CDI4* et CDI3* doivent être réalisées lors du Grand Prix et/ou du Grand Prix Spécial ; ou pour les CDI-W lors du Grand Prix et/ou de la reprise libre GP. Un classement est pris en compte aux conditions suivantes : 68% minimum.

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN ou CN ou CE. La Direction Technique Nationale peut intégrer les cavaliers dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le collectif national sera composé de sportifs faisant partie de la longue liste du sélectionneur national arrêtée à la date du 1^{er} Décembre.

Pourront intégrer le collectif national et le collectif espoir de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

Dates d'inscription (année suivant la performance)

Elite : 01/01/2025 au 31/12/2026

Senior et Relève : 01/01/2025 au 31/12/2025

Espoir et collectifs nationaux : 01/01/2025 au 31/12/2025

La réinscription sur les listes SHN pourra être remise en cause dès lors que le suivi médical réglementaire n'aura pas été effectué.

Partie réservée aux Seniors

La signature vaut acceptation des conditions sportives et financières de la présente saison sportive jusqu'au JO de Paris 2024.



Cochez la case

Cavalier

Nom, Prénom :

Signature

Propriétaire (s)

Nom, Prénom :

Signature

Merci de parapher le document de vos initiales de la page 3 à 18